

CONDITIONS DE LA VENTE

Elle est faite au comptant, règlement par chèque certifié, carte bancaire, virement bancaire.

Paieement en espèces (Achat inférieur ou égal à 1.000 € pour les particuliers).

Les frais à la charge de l'acquéreur sont de 14,28 % pour le judiciaire et
22 % pour le volontaire sans dégressivité.

L'exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation à ce sujet, une fois l'adjudication prononcée.

Les commissaires-priseurs se réservent la possibilité de ne pas tenir compte des ordres d'achats s'il apparaît que l'état ne correspond pas exactement à celui décrit au catalogue.

Il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée, notamment pour les restaurations et les accidents. En ce qui concerne l'horlogerie, aucune garantie n'est faite sur l'état de marche des montres et des pendules.

La mention de quelques défauts n'implique pas l'absence de tout autres défauts. Les lots sont vendus en l'état. Aucun rapport de condition ne sera établi.

Il est à noter que l'étude ne se chargera pas de l'expédition du vin, des objets fragiles ou volumineux. Aucune expédition ne sera faite pour les ventes de matériel

Les ordres d'achat doivent parvenir à l'étude au plus tard la veille de la vente à 18h, dans le cas contraire, les commissaires-priseurs dégagent toute responsabilité quant à la non-exécution des ordres tardifs.

Aucune garantie n'est donnée quant à la suite des ordres reçus par mail en raison de l'incertitude sur la garantie de l'émetteur.

Attention : enchères par téléphone : pour éviter les erreurs et les abus

- 1 - La responsabilité des commissaires-priseurs n'est pas engagée en cas de non-exécution des demandes des appels téléphoniques.
- 2 -Aucune enchère par téléphone ne sera acceptée pour les lots dont l'estimation minimum est inférieure à 150 euros (il suffit de donner une enchère ferme par écrit)
- 3- Tout enchérisseur par téléphone sera réputé acquéreur au minimum de l'estimation.

Enchères en direct et ordre d'achat secret via le service Live du site [interencheres.com](http://www.interencheres.com)

Enchère en direct. Si vous souhaitez enchérir en ligne (en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique

à la SARL AIX LUBERON ENCHERES et SELARL E.HOURS ET J.PRIMPIED-ROLLAND tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. SARL AIX LUBERON ENCHERES et SELARL E.HOURS ET J.PRIMPIED-ROLLAND se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Ordre d'achat secret. La SARL AIX LUBERON ENCHERES et la SELARL E.HOURS ET J.PRIMPIED-ROLLAND n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com.

Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 50€ ; de 500€ à 999€ : 100€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 200€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 500€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€ ; 100 000€ et plus : 10 000€. Adjudication. Si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez SARL AIX LUBERON ENCHERES et SELARL E. HOURS ET J.PRIMPIED - ROLLAND , si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais sont majorés : • Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objet d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC). • Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +48 EUR TTC par véhicule). • Pour les ventes judiciaires, majoration de 1 % (soit 1.2 % TTC). • Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels.

La SARL AIX LUBERON ENCHERES ET SELARL E. HOURS ET J.PRIMPIED-ROLLAND ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit. En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

Un internaute confronté à un incident technique en cours de vente peut joindre le support Interenchères au 0806 11 07 06

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de AIX LUBERON ENCHERES et la SELARL E.HOURS et J.PRIMPIED ROLLAND ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS. » ***

RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge. Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité de la SELARL EMMANUELLE HOURS et JENNIFER PRIMPIED-ROLLAND / SARL AIX LUBERON ENCHERES S ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Frais de magasinage SELARL EMMANUELLE HOURS et JENNIFER PRIMPIED-ROLLAND / SARL AIX LUBERON ENCHERES : Les frais de magasinage sont dus à compter du 7e jour (y compris les jours fériés) - Leur montant est de 4 € TTC par jour et par lot (y compris les jours fériés) et 15€ TTC par jour et par véhicule - Les lots dépassant le montant de 5 000 € supporteront une participation complémentaire aux frais d'assurance et d'administration de 1 % TTC de leur valeur. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SELARL EMMANUELLE HOURS et JENNIFER PRIMPIEDROLLAND / SARL AIX LUBERON ENCHERES décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. En cas de vente à l'extérieur de l'hôtel des Ventes, les frais de transport restent à la charge de l'acquéreur.